

UE : le Parlement européen veut renforcer l'indépendance des médias

Publié le 12 octobre 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Le Parlement européen veut obliger les États membres de l'UE à garantir la pluralité d'opinions et à protéger l'indépendance des médias vis-à-vis des ingérences gouvernementales, politiques, économiques ou privées. C'est la première tentative au niveau de l'UE d'établir une législation européenne commune sur la liberté des médias.

La **position du Parlement européen adoptée** le 3 octobre 2023 fait suite à la [Conférence sur l'avenir de l'Europe](#) au cours de laquelle 49 propositions issues d'une consultation citoyenne avaient été élaborées dont certaines concernaient plus spécifiquement les médias, les fausses nouvelles, la désinformation, la vérification des faits et la cybersécurité.

Le Conseil avait adopté sa [position de négociation](#) le 21 juin 2023.

Dans une prochaine étape, des **discussions** doivent être **entamées avec le Conseil** pour aboutir à la forme finale de la nouvelle législation européenne.

La position des députés européens sur la législation concernant la liberté des médias

Par 448 voix pour, 102 contre et 75 abstentions, le **Parlement européen a adopté** une position en vue de futures négociations avec le Conseil sur la **législation européenne concernant la liberté des médias**. Les eurodéputés ont affirmé ainsi la volonté d'**interdire toutes formes d'ingérences dans les décisions éditoriales des organes de presse** et d'éviter que des pressions extérieures soient exercées sur des journalistes comme "*les obliger à révéler leurs sources, accéder à des contenus cryptés sur leurs appareils ou les cibler avec des logiciels espions*".

Protection du travail des journalistes, **garanties** pour les médias de service public, **obligations** de transparence quant aux propriétaires des médias, **dispositions contre les décisions arbitraires** des grandes plateformes, **viabilité économique**... Avec l'énoncé de ces principes, les eurodéputés ont majoritairement suivi l'expertise de la Fédération européenne des journalistes, reconnue par l'UE comme une instance représentative des journalistes en Europe.

Selon une eurodéputée du Parlement, *"les médias ne sont pas des entreprises comme les autres. Au-delà de leur dimension économique, les médias contribuent à l'éducation, au développement culturel et à l'inclusion dans la société. Ils protègent les droits fondamentaux tels que la liberté d'expression et l'accès à l'information"*.

Lutter contre les menaces pesant sur l'indépendance des médias

La **liberté** et le **pluralisme des médias** représentent l'**un des quatre piliers** examinés dans le rapport de la Commission sur l'état de droit . Les rapporteurs ont observé un recul de l'état de droit dans certains pays européens. La Commission européenne a proposé en septembre 2022 une législation européenne sur la liberté des médias . Ce nouvel ensemble de règles est la première tentative au niveau de l'UE d'établir un cadre commun contraignant pour les services de médias en garantissant un équilibre concurrentiel des acteurs européens. La Commission a également proposé de créer un nouveau **Comité européen pour les services de médias**, instance indépendante composée d'autorités nationales chargées des médias.